

SÉANCE DU 3 MARS 2025

Présents : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCART, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT, et David LENOBLE.

Absente excusée :

Christelle DAUCHY donne pouvoir à Corinne MOISDON

Secrétaire de séance : Monsieur David LENOBLE assisté de Madame Cathy PASQUIER.

Convocation du 24 février 2025

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur Laurent FORGET, Maire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en mémoire de Messieurs Jean-François LANCEREAUX et Eric MULLER, Anciens Conseillers Municipaux.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2024 est adopté **à l'unanimité**.

INDEMNITES DES AGENTS RECENSEURS ET DU COORDONNATEUR

Monsieur le Maire propose de fixer les indemnités de recensement selon les modalités suivantes :

Les agents recenseurs percevront 6 € par feuille de logement et le coordonnateur sera rémunéré forfaitairement.

Agents recenseurs :

Madame Lysiane COSSON (200 feuilles x 6 €) : 1 200,00 €

Madame Gabrielle COUEGNAS (158 feuilles x 6 €) : 948,00 €

Madame Christelle PERRIN (132 feuilles x 6 €) : 792 €

Coordonnateur :

Madame Cathy PASQUIER : 650,00 €

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Accepte cette proposition et autorise le maire à signer tout document s'y rapportant.

RISQUES AU NIVEAU DE L'ECOLE

Madame Sandrine BRICHET, Directrice de l'Ecole de Saint-Laurent, a transmis à la commune le document unique d'évaluation des risques de l'école où le risque le plus important est la vétusté de certaines fenêtres. Les élèves peuvent se blesser s'ils se mettent contre la vitre.

DEVIS REMPLACEMENT MENUISERIES ECOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer les grandes vitres dans la classe maternelle et dans le hall de garderie et présente les devis suivants :

FOURNISSEURS	MONTANT HT	MONTANT TTC
SAM METAL	16 550,00 €	19 860,00 €
S2P FERMETURES SAS	17 208,00 €	18 154,44 €

Après discussion,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Accepte le devis de l'entreprise SAM METAL d'un montant de 19 860,00 € TTC et autorise le maire à signer tout document s'y rapportant.

COURRIERS DIVERS

L'Amicale des Jardiniers Ardennais ainsi que sa Présidente, présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 au Conseil Municipal et le remercient pour la subvention qui leur a été accordée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Madame Céline CIRONNEAU et Monsieur Maxime DELMOTTE, son fils daté du 18 février 2025. Ils ont créé une association à titre personnel pour la passion de son fils : le karting.

Cette année, Monsieur Maxime DELMOTTE est qualifié pour la finale mondiale qui a lieu le 23 et 24 mai 2025 à Wavre. Ils demandent donc une aide financière pour les courses effectuées dans l'année et pour sa finale.

Après discussion, le Conseil Municipal, A l'unanimité, Emet un avis défavorable.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental organise la 11^{ème} édition de « L'Ardenn'Tour » du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025 sur l'ensemble du territoire.

12 communes ardennaises pourront accueillir ces journées de découverte sportives ouvertes à tous les publics à partir de 7 ans.

La commune de Saint-Laurent a été retenue pour accueillir cette journée sportive.

Le service Prévention, Sports et Loisirs va contacter la commune pour donner des renseignements sur l'organisation de celle-ci.

Le Conseil Municipal Enfants souhaite recréer une jachère fleurie au niveau de l'Eglise.

Les parents d'élèves élus de Saint-Laurent organisent un loto le samedi 29 mars 2025.

Monsieur le Maire informe les élus que France Bleu souhaite le rencontrer accompagné de deux représentants des associations pour faire découvrir le village.

La famille LUBIN remercie le Conseil Municipal pour les marques de sympathie et d'amitiés qui leur ont été témoignées lors du décès de la belle maman de Monsieur LUBIN.

Monsieur Philippe COURTOIS, Conseiller Municipal, a récupéré des pièges à Frelon asiatique.

Madame Patricia CHAMPION, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal que la municipalité organise un voyage le samedi 13 septembre 2025 à Amiens. Visite de la ville en petit train et croisière bateau avec déjeuner sont prévues.

Séance levée à 20h00.